ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT
SERVICE DE L'AGRICULTURE
OFFICE DES PAIEMENTS DIRECTS

CONTRIBUTION À L'UTILISATION EFFICIENTE DES RESSOURCES

UTILISATION DE TECHNIQUES DE TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES VISANT À UNE APPLICATION PRÉCISE (art. 82 OPD)

Demande d'aide à l'investissement (à renvoyer jusqu'au 31 août de l'année de contribution)

1. Demandeur

Numéro d'exploitation NE .....
Nom / Prénom .....
Rue .....
Npa / localité .....
Téléphone / Natel .....
E-mail .....

2. Types de pulvérisateurs permettant une application précise des produits phytosanitaires

Une contribution unique est octroyée pour l'acquisition de chaque nouveau pulvérisateur à l'état neuf permettant une application précise des produits phytosanitaires.

Type	Techniques d'application	Contribution	Montant max.
☐	Pulvérisateurs sous-foliaire (par unité de pulvérisateur)	75 % du coût d'acquisition (par rampe)	Max. 170.- (par unité de pulvérisation)
☐	Système de nettoyage avec circuit d'eau de rinçage séparé	50 % du coût d'acquisition	Max. 2'000.— par système
Pulvérisateur anti-dérive utilisés dans les cultures pérennes (Vignes et arbres fruitiers)			
☐	Pulvérisateurs réduisant la dérive : - Pulvérisateur à jets projetés avec flux d'air horizontal --orientable (pulvérisateur aéroconvecteur tangentiel)	25 % du coût d'acquisition (par rampe)	Max. 6'000.— par pulvérisateur
☐	- Pulvérisateur à jets projetés avec flux d'air horizontal orientable et détecteur de végétation		Max. 10'000.-- par pulvérisateur
☐	- Pulvérisateur sous tunnel avec recyclage de l'air et du liquide		

3. Caractéristiques techniques

Marques, modèle ..... Date d'acquisition : .....
Coût d'acquisition ..... Année du modèle .....

☞ Joindre une copie de la facture d'achat acquittée, ce document sert de validation pour le versement des contributions.

Lieu et date : ..... Signature : .....

Ce formulaire dûment complété à retourner jusqu'au 31 août de l'année de contribution

Soit par e-mail opdi@ne.ch
Soit par fax 032 889 37 01

Soit par courrier : Office des paiements directs
Route de l'Aurore 1
2053 Cernier